



L'union fait...



L'union fait la force. Cette locution verbale prend toute sa valeur dans le monde de la francophonie. L'adjectif «francophone» est utilisé par un grand nombre d'associations et d'institutions en Suisse romande (journalistes, parlementaires, universitaires, enseignants...), mais que recouvre réellement cet idiome? Avant de pouvoir atteindre le sommet de l'iceberg, nous devons peut-être modestement mais efficacement commencer par la base: échanger des informations sur nos diverses activités.

Car, il faut le répéter avec force: notre langue et nos cultures sont en danger. Il ne suffit plus de se réunir sous un même drapeau pour se parler et même pour s'entendre. Le moment est venu de sonner la grosse cloche avant que ce ne soit le glas. Il devient en effet urgent de mettre en place, ensemble, de manière concertée, une véritable machine de guerre... disons, de promotion!

Les mots nous servent de fil conducteur. Voilà pourquoi nous participons cet automne au centenaire du *Petit Larousse illustré* en posant la question: ne confère-t-il pas trop facilement l'asile à des mots anglo-américains? Jean Nicollier, dans un ouvrage que je découvre, *Le parc aux huitres, le français tel qu'on le massacre*, s'en prenait – en 1939 déjà! – aux anglicismes suspects, aux germanismes envahissants, aux «bise-ness» de toutes sortes!

L'union fait également la force de l'UPF. Les assises annuelles de la presse francophone internationale offrent une occasion de dialogue entre journalistes du Nord et du Sud. Nous irons à Ouagadougou en novembre, après un pèlerinage dans le nord du Burkina Faso sur les traces de Frank Musy (il aurait dû nous servir de guide) pour visiter la radio La Voix du Paysan qu'il a créée et retrouver les interlocuteurs de ses *Carnets de route*.

Un automne riche de rencontres.

Daniel Favre, président

Alouette

Association suisse des journalistes de langue française

www.francophonie.ch

Bienvenue au château de Neuchâtel



Germond

Bien sûr, des châteaux on en trouve un peu partout, pas seulement en Espagne! Osons dire que le nôtre est particulièrement vénérable puisque sa construction remonte au XII^e siècle déjà. Mais sa principale originalité réside sans doute dans le fait que depuis huit siècles, sans interruption, il a été le siège du pouvoir sous toutes ses formes, féodale, aristocratique puis républicaine dès 1848. Aujourd'hui encore, même si de nombreux touristes apprécient, pendant les beaux mois surtout, les charmes du lieu,

le château n'a rien d'un musée. Il abrite toujours aussi résolument derrière ses larges murs un pouvoir qui a la réputation d'être fort. Le Conseil d'Etat y siège chaque semaine et tous ses membres y ont leur secrétariat général. Le Parlement cantonal n'est pas en reste puisqu'il se réunit dans une de ses ailes, la plus récente, deux jours par mois en session. Le pouvoir judiciaire est également chez lui dans ces lieux, d'éminents tribunaux rendant leurs jugements dans la plus belle salle dite des Etats.

Siège permanent du pouvoir, au tra-

vers des siècles, le château en est naturellement devenu l'incarnation.

A tel point que, pour une bonne part de la population, c'est de nouveau «le château» qui a pris telle mauvaise (le plus souvent) ou bonne (parfois) décision.

Alors bienvenue quelques heures dans ces murs chargés d'histoire mais toujours bien vivants pour y partager trop brièvement avec nous les joies de la vie de château.

Jean-Marie Reber
Chancelier d'Etat

Une première le 23 octobre au château Neuchâtel, centre de la francophonie

L'idée mûrissait depuis un certain temps déjà. Elle se concrétisera le 23 octobre au château de Neuchâtel. Sous l'égide de notre association, les groupements et mouvements de notre pays qui œuvrent dans le cadre de la francophonie se trouveront réunis pour la première fois.

L'objectif de cette rencontre se résume en trois points: 1) apprendre à se connaître, 2) échanger des informations sur les différentes sphères d'activité, 3) dégager les synergies qui pourraient apparaître entre les acteurs de la francophonie en Suisse. Les participants seront officiellement reçus par le conseiller d'Etat neuchâtois Thierry Béguin.

La francophonie au sein de la Confédération, ce sont des dizaines, des centaines de personnes qui apportent leur savoir et leurs connaissances dans des organisations à caractère international, avec ou sans des antennes ancrées en terre romande. La liste des groupements ne cesse de grossir. La Fondation Défense du français et l'association Défense du français ont vu le jour ce printemps. L'Association des régions francophones a été créée récemment. L'automne passé, la Conférence des peuples de langue française a organisé dans le Jura la Semaine de la francophonie. Ces dernières années, Neuchâtel a accueilli les délégués de l'Agence universitaire de la francophonie et a organisé la Biennale de la langue française. En 2002, l'Association suisse des journalistes de langue française a eu la mission de mettre sur pied à Genève les assises de la presse francophone de la planète.

Des commissions, voire des séances plénières de l'Assemblée parlementaire de la francophonie font halte chaque année en Suisse. Depuis Québec en 2001, notre pays participe aux travaux du Parlement des jeunes francophones et de l'Association internationale des femmes francophones. Certains de nos compatriotes siègent au sein de l'Association internationale des maires francophones. Et la liste n'est pas exhaustive puisqu'une dizaine d'autres organisations non politiques, dont le dénominateur commun est la francophonie, sont encore recensées en Romandie.

Partant du constat que les informations concernant les activités de ces organisations sont souvent lacunaires et même parfois inexistantes, que rares sont les passerelles qui communiquent entre ces groupements, l'Association suisse des journalistes de langue française a décidé d'engager une réflexion sur le sujet en mettant en présence les acteurs helvétiques de la francophonie.

Présentation de quelques participants :

L'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)



Jean Studer, président de la section suisse de l'assemblée parlementaire de la francophonie.

L'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) a été créée en 1967 à Luxembourg. Dès sa constitution, elle a préconisé la mise en place d'une institution intergouvernementale de la francophonie. D'où la naissance en 1970 de l'Agence de coopération culturelle et technique, qui s'est depuis transformée en Agence intergouvernementale de la francophonie (AIF). Tout en œuvrant pour le rayonnement de la langue française, l'AIPLF se voulait le reflet et le témoin du pluralisme culturel des peuples de la francophonie. A Paris en 1989, l'AIPLF est devenue l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, affirmant ainsi sa vocation à être l'organisation interparlementaire des pays de la francophonie.

L'APF est constituée de 64 sections, dont 21 en Europe et... 5 en Suisse. La situation de notre pays est complexe. Deux sections sont membres à part entière: ce sont les parlementaires fédéraux qui siègent sous l'étiquette «Suisse» et les députés du vingt-troisième canton qui forment la section Jura. Et il y a encore trois sections associées: Vaud, Valais et Genève. Des représentants helvétiques participent aux travaux des quatre

commissions de l'APF qui sont: 1) politique, 2) éducation, communication et affaires culturelles, 3) affaires parlementaires, 4) coopération et développement.

Parlement francophone des jeunes (PFJ)

Quatre jeunes Romands sont entrés dans l'histoire de la francophonie. Les Neuchâtois Elise Nardin et Baptiste Develley ainsi que les Jurassiens Coriandre Richard et Nicolas Pellaton ont fait partie des 79 adolescents de 16 et 17 ans qui ont participé au 1^{er} Parlement des jeunes de la francophonie. C'était à Québec il y a quatre ans où ces jeunes Helvètes ont élaboré la charte du jeune citoyen francophone du XXI^e siècle. Le PFJ se réunit tous les deux ans à la veille du sommet de la francophonie. Il a pour objectif de développer la solidarité francophone des jeunes et de renforcer le dialogue interculturel entre les garçons et les filles tout en leur faisant mieux connaître la diversité de la culture francophone.



Historique. Ils ont créé le 1^{er} Parlement des jeunes de la francophonie. De gauche à droite: Baptiste Develley, Elise Nardin, Coriandre Richard et Nicolas Pellaton.

Réseau des femmes parlementaires de la francophonie

Une demi-douzaine de Suissesses étaient présentes quand a été fondé en 2001 le Réseau des femmes parlementaires de la francophonie, qui prenait le relais de l'Association internationale des femmes francophones. Ce réseau vise à promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, sociale et culturelle, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Ses membres comptent renforcer la place et le rôle des femmes au sein des organisations internationales, favoriser les échanges d'expériences, créer une solidarité entre les femmes parlementaires et contribuer à la défense des droits de la personne, particulièrement ceux de la jeune fille, de l'enfant et de la mère.

La Fondation Défense du français

Le 11 avril 2003, 10 personnes considérant que notre langue est en danger se sont réunies à Genève pour créer la Fondation Défense du français. Appellation simple et propre à rallier tous les Suisses, et d'abord les Romands, inquiets de l'américanisation qui sévit maintenant dans les domaines professionnels et sociaux les plus divers. Mais il faut souligner qu'au cours de leurs premiers débats internes les fondateurs se sont unanimement dits attachés à la sauvegarde de la diversité linguistique de notre pays dans son intégralité.

L'association Défense du français

Issue de la Fondation Défense du français, l'association Défense du français existe depuis le 20 mars 2004. Elle recense plus de 500 membres. Elle a pour buts: premièrement, de prendre ou de favoriser toute initiative propre à défendre l'usage des langues nationales, et en particulier du français, en Suisse; deuxièmement, de soutenir la Fondation Défense du français, à laquelle elle apporte son appui et son aide financière.

www.defensedufrancais.ch.

Association internationale des maires francophones (AIMF)

L'AIMF a pour vocation de rassembler les maires et les responsables des capitales métropoles où le français est la langue officielle, la langue de communication ou une langue largement utilisée, et de faire entendre la voix des collectivités locales en leur offrant une tribune internationale. Opérateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), l'AIMF répond aux souhaits des chefs d'Etat et de gouvernement de pays francophones: renforcer la démocratie locale, accompagner les po-



La séance inaugurale du Réseau des femmes parlementaires de la francophonie. A gauche, la délégation suisse avec au premier plan la députée jurassienne Françoise Cattin.

litiques de décentralisation et donner aux collectivités locales les moyens d'assumer leurs nouvelles responsabilités. Le maire de Genève préside une des six commissions permanentes qui traitent les thèmes suivants: 1) décentralisation et démocratie directe, 2) développement urbain et durable, 3) modernisation des services et formation des personnels municipaux, 4) animation du réseau des villes membres et échanges multiculturels, 5) politique de santé locale, 6) aide humanitaire.

Organisation internationale de la francophonie

Sur le modèle du Commonwealth qui lie entre elles les nations autrefois attachées à la couronne britannique, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) rassemble les gouvernements ayant en commun l'usage de la langue française. Avec ses 56 adhérents, elle revendique 600 millions d'habitants sur les 5 continents, soit 10% de la population mondiale. Mais seulement 170 millions d'entre eux pratiquent effectivement à des degrés divers le français. L'Europe regroupe 44% de la population francophone, l'Amérique 7,6%, l'Afrique 46,3%, l'Asie 1,8% et l'Océanie 0,3%. Historiquement, la première organisation francophone est l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française créée en 1950, connue aujourd'hui sous le nom d'Union internationale de la presse francophone (UPF), dont l'antenne helvétique est l'Association suisse des journalistes de langue française. L'Organisation internationale de la francophonie a son siège à Genève.

Agence universitaire de la francophonie (AUF)

L'AUF est, avec TV5, l'Université Senghor d'Alexandrie et l'AIMF, l'un des quatre opérateurs directs de l'OIF. Association de droit privé, elle rassemble plus de 520 universités et institutions d'enseignement supérieur. Les membres suisses sont: l'Association internationale des écoles des sciences de l'information à Carrouge, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, l'Université de Fribourg, l'Université de Genève, l'Université de Lausanne, l'Université de Neuchâtel. La mise en réseau des membres affiliés est une préoccupation d'actualité. Pour l'exercice 2002-2003, l'AUF a attribué 600 bourses de mobilité à des étudiants et 400 bourses à des chercheurs et enseignants. Son budget avoisine les 78 millions de francs suisses.

Conférence des peuples de langue française

La conférence entend affirmer les valeurs de la démocratie et de la liberté comme composantes fondamentales de l'identité des peuples de langue française et défendre ces principes partout où cela est nécessaire. Elle veut se donner toujours plus de moyens pour participer pleinement au développement et à la pérennité du français comme langue moderne et universelle de communication et de civilisation. Dans cette perspective, elle désire conforter l'alliance et une plate-forme d'entraide politique entre mouvements qui veulent accroître l'autonomie des peuples dont ils sont issus par rapport à des centres de décisions qui leur sont extérieurs.

Biennale de la langue française

Depuis 1965, un congrès est mis sur pied tous les deux ans. La 17^e édition

a eu lieu à Neuchâtel en 1997, entre les manifestations de Bucarest (1995) et de Ouagadougou (1999). Un colloque vient de se terminer à la Sorbonne sur le thème «L'intraduisible, ou la nécessité du plurilinguisme». La 21^e biennale se tiendra à Bruxelles du 5 au 8 mai 2005 sur le thème «Quelle place pour la langue française en Europe?».

Association internationale francophone des aînés (AIFA)

Création en 1981 au Québec par des membres d'origine de 8 pays dont la Suisse. Objectifs généraux: regrouper les associations et organismes d'aînés francophones et les organismes de services dans une optique d'échange, d'innovation et de solidarité; promouvoir le mieux-être des peuples francophones et même d'ailleurs; promouvoir l'engagement social des aînés; promouvoir les activités de type intergénérationnel et les relations interculturelles.

L'Association internationale des régions francophones (AIRF)

L'AIRF a été constituée en octobre 2003 par les représentants de 80 régions venus des 5 continents, dont le canton de Genève. Elle est la seule dans son domaine: les régions. Le fait régional s'affirme partout dans le monde. Les élus régionaux ont une expérience de terrain que seule confère la gestion d'une collectivité locale. Chaque région peut apporter une aide concrète, utile, durable à une autre région francophone, dans tous les domaines: culturel, social, économique et politique.

Suite en page 6

Anglomanie

Suisse, ton purilinguisme fout le camp

Prenez une carte de la Suisse. D'un coup de crayon, reliez Rorschach, Laufen (Laufon en français), Düringen (Guin), Riederalp en Valais, Coire et de nouveau Rorschach. Vous obtenez une figure géométrique – un pentagone – qui couvre les deux tiers environ du territoire suisse. A l'intérieur, les langues nationales – celles qui sont citées comme telles dans la Constitution fédérale – n'ont plus cours.

L'allemand est honni et banni. Le français est en voie de disparition. L'italien, considéré comme quantité négligeable, est ignoré. Ne parlons pas du romanche. Elevé au rang de langue officielle de la Confédération par une votation populaire en 1996, ses derniers bastions s'écroulent les uns après les autres sous les coups de boutoir du Schwyzerdütsch.

Ainsi, le plurilinguisme helvétique élevé dans les discours patriotiques au rang de valeur constitutive de l'identité nationale se meurt dans l'indifférence générale. Même le Conseil fédéral avoue qu'il a capitulé. Il n'a visiblement pas pris la mesure des conséquences de son affligeante résignation.

Si vous ne pouvez pas vous exprimer dans un des multiples dialectes locaux ou dans une mixture imposée par les médias audiovisuels zurichois, le Züritütsch (à preuve l'élection de Miss Suisse!), ne vous aventurez pas dans le grand espace alémanique! Vous ne serez ni compris ni considéré, à plus forte raison intégré et respecté. A moins que vous ne choisissiez d'emblée de vous exprimer en swiss English. Alors on vous écoutera sans nécessairement vous comprendre. Mais au moins vous saurez qu'il n'existe aucune langue nationale entre le dialecte local et la langue de la mondialisation.

Un voyage dans la Suisse anglophone

J'exagère, me direz-vous. Je peins le diable du dialecte et de l'anglomanie sur la muraille du plurilinguisme helvétique! Eh bien, suivez-moi!

Nous prenons l'autobus à Benglen, un village de la grande banlieue zurichoise. A l'arrêt, le panneau d'affichage présente de la publicité politique en allemand où prédominent les slogans racistes et de la publicité commerciale (bières, produits de beauté, cigarettes, etc.) en anglais. Dans le bus, une grande inscription invitait, dans les trois langues nationales, les voyageurs à ne pas jeter l'argent par la fenêtre, donc à se procurer un billet de trans-

port. Maintenant, l'italien et le français ont disparu, remplacés par «Please don't throw your money away...» A mesure que l'on approche du centre de la métropole économique de la Suisse, les affiches en anglais se multiplient. A la Bahnhofstrasse, on se croit à Londres ou à New York, les deux villes que les Zurichois s'échinent à imiter. Ainsi, un chantier affiche «open because of reconstruction», une parfumerie propose «come in and find out», et jusqu'à la gare qui s'appelle «RailCity». Devant les guichets, un jeune couple romand, perplexe, hésite. Où aller prendre un billet pour Le Locle quand

Des Neinsager pas naturalisables!

Cela ne va pas en s'améliorant. Au contraire, un groupe d'instituteurs zurichois, non contents que l'anglais ait détrôné le français dans l'enseignement des langues «étrangères», se mobilise maintenant pour retarder encore davantage l'apprentissage de notre langue, «parce que nous l'aimons», clament-ils sans rire!

Essayez donc, comme il m'arrive souvent de le faire, de vous exprimer avec des Alémaniques dans une de nos trois langues nationales. Vous constaterez que l'allemand standard – celui que nos enfants ap-

prennent en premier à l'école – provoque un blocage, une gêne, souvent un phénomène de rejet. En tout cas une réelle aversion. Le dialogue est donc toujours escamoté et, chez les jeunes, souvent impossible. Ils ne savent plus s'exprimer en allemand. Leurs maîtres non plus d'ailleurs! En français, vos interlocuteurs restent, la plupart du temps, bouche bée. En italien, ils bredouillent quelques phrases banales apprises pendant leurs séjours dans la Sonnenstube tessinoise. Quant à l'anglais, les connaissances sont souvent insuffisantes pour une conversation autre que superficielle.

Quand on exprime nos griefs de Latins frustrés aux Alémaniques, quand on les prie de s'exprimer en Hochdeutsch (qu'ils s'évertuent à qualifier de Schriftdeutsch), ils répondent le plus souvent que c'est leur affaire et que soit nous nous adaptons, soit nous renonçons à dialoguer avec eux. Il est vrai que c'est une

occupation honorable de maintenir vivants les dialectes locaux. Moi-même, je ne suis pas peu fier de comprendre et même de parler encore un peu le dialecte ajoutot. Mais quand le dialecte devient omniprésent et creuse un fossé d'incompréhension, quand le swiss English s'impose pour masquer un complexe linguistique manifeste et pour exprimer une évidente répulsion à l'égard de la langue et de la culture du grand voisin rhénan, c'est à nous, Romands, de crier casse-cou! Car aussi longtemps que les Alémaniques se complairont dans le réduit culturel de leurs dialectes insulaires et dans une anglomanie pernicieuse, la Suisse latine sera majorisée dans les scrutins de politique d'intégration européenne et de naturalisation facilitée pour les étrangers qui vivent avec nous depuis deux ou trois générations.

Le camp des Neinsager est principalement constitué de poltrons orgueilleux et arrogants. Ils craignent de devoir parler une de nos langues nationales parce qu'ils n'en maîtrisent aucune. Ils ne se rendent pas compte de la criante contradiction qu'ils créent en imposant la connaissance d'une langue nationale aux candidats à la naturalisation. En ce sens, on peut affirmer que la majorité des sympathisants de Christoph Blocher ne réussiraient pas l'examen imposé aux aspirants à la nationalité suisse!

Et pendant que la Suisse se fissure sous les effets pernicieux de la priorité à l'anglais dans les écoles alémaniques et de la vague du dialecte qui inonde les programmes de la télévision, les écoles, les églises, l'armée et même l'université, les responsables politiques suisses poursuivent un dialogue de sourds après chaque alerte sur le Röstigraben.

Il est vrai que les langues ne sont pas une affaire d'Etat. Il y a une trentaine d'années déjà, le conseiller fédéral Nello Celio exprimait bien cette incapacité d'intervention par une boutade selon laquelle «en Suisse, les universités sont cantonales et le prix des pommes de terre fédéral!» Les choses n'ont pas changé en une génération. Au contraire, la Suisse plurilingue se dégingue, mais cela n'empêche pas nos gouvernants de dormir paisiblement.

José Ribeaud

